



9^{ème} Journée mondiale pour le droit
de mourir dans la dignité

Communiqué du 1^{er} novembre 2016

« J'Accuse... ! », par l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

A la veille de la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, célébrée partout en France (plus d'une centaine de manifestations) et dans plusieurs pays (Italie, Mexique, Suisse, Allemagne, Espagne, Portugal...), et alors que les élections présidentielles sont dans 6 mois, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité lance une grande campagne de communication pour réaffirmer le droit de chacun de choisir les conditions de sa propre fin de vie.

Cette campagne, virale (Twitter, Instagram, Périoscope, Facebook...) et qui paraîtra dans l'édition du 2 novembre du journal 20 Minutes (4^{ème} de couverture, inversée – édition Ile-de-France), accuse « la France, pays des Droits de l'Homme, de laisser mourir de faim et de soif les personnes en fin de vie ».

En effet, alors que François Hollande s'était engagé à légiférer en faveur d'un droit à une assistance médicalisée pour finir sa vie dans la dignité, c'est à Jean Leonetti qu'il a confié le soin de mettre sous forme de loi ce qui existait depuis 2010 sous forme de décret, c'est-à-dire la sédation, la terrible mort par dénutrition et par déshydratation. La loi du 2 février 2016 n'ouvre ainsi aucun droit supplémentaire et ne permet toujours pas de mourir dignement lorsque la vie n'est plus que de la survie.

Jean-Luc Romero, président de l'ADMD, rappelle que l'association porte depuis 36 ans la même revendication en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir (euthanasie et suicide assisté) et de l'accès universel aux soins palliatifs.

A l'occasion de cette 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, un grand rassemblement citoyen sera organisé le 2 novembre, à partir de 17 heures, sur la place de la République à Paris, en présence de nombreuses personnalités dont Noëlle Châtelet, Marie-Christine Barrault, Pauline Delpech et de nombreux élus.